

DECLARATION DE CONFORMITE

Selon l'annexe IX du Règlement 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (EPI)
et abrogeant la Directive 89/686/CEE du Conseil.

DPL FRANCE

Ayant son siège social ZI de Courtine – 297 Rue du Petit Mas
BP 21010 – 84096 AVIGNON Cedex09

Garantie et Déclare que les EPI ci-dessous :

Référence	Marque	Libellé produit	Taille
125013	ROZENBAL	100 Gants Nitrile Noirs	M (7 / 7 ½)
125014			L (8 / 8 ½)

Sont conformes à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425 relatif aux EPI. Ils sont conçus pour la protection contre les risques mineurs.

Les gants de catégorie I sont fabriqués en conformité avec la norme européenne : EN ISO 21420 : 2020.

DPL FRANCE SAS
Capital 1 000 000 €
Rue du petit mas - BP 21010
84096 AVIGNON CEDEX 9
Tél. +33 4 90 14 71 00 - Fax +33 4 90 85 60 61
Siret 911 368 918 000 23
N° TVA FR67 911368918

Directeur Général

Thomas TADDEI

Fait à Avignon, le 03/01/2024

DPL FRANCE SAS
ROZENBAL

Z.I. de Courtine - 297 Rue du Petit Mas - BP 21010 - 84096 Avignon Cedex 09 - France
Tél. 33 4 90 14 71 00 - contact@dplfrance.fr